

Paris, le 13 février 2023

Liban : sans justice indépendante, pas d'État de droit !

La semaine dernière s'est tenue à Paris une réunion internationale (France, Arabie saoudite, Egypte, Qatar et États-Unis) sur la situation du Liban qui traverse une période extrêmement difficile dans les domaines politiques, économiques, sociaux mais également judiciaires. Restent présents à notre esprit le sujet de l'État de droit ainsi que l'épineuse question des obstacles à l'enquête judiciaire sur l'explosion du port de Beyrouth, qui a fait 218 morts et de très nombreux blessés. Deux ans et demi après cet événement tragique, l'enquête judiciaire se heurte toujours à l'hostilité d'une très grande partie de la classe politique et vient de subir un nouveau revers.

Préoccupé par la grave crise qui sévit au Liban depuis plusieurs années, le Syndicat de la magistrature a, lors de son congrès de novembre 2021, rappelé l'impératif catégorique de l'indépendance de la justice et manifesté sa solidarité envers notre collègue Tarek Bitar. Chargé de la procédure d'enquête, il avait dès sa désignation déclaré vouloir aller jusqu'au bout : « *Rien ne m'arrêtera, nous avons le devoir envers les victimes de parvenir à la vérité* ». De l'efficacité de son enquête dépend également le sort de la procédure d'instruction ouverte en France en raison de la présence de français parmi les victimes.

Après treize mois de paralysie contrainte portant manifestement atteinte à son indépendance, Tarek Bitar a, le 23 janvier dernier, pris la décision de continuer l'enquête. Plusieurs personnes ont ainsi été libérées, de nouvelles inculpations ont été ordonnées et des auditions programmées.

Alors qu'aucune instance indépendante n'a invalidé ces décisions, le procureur général de la Cour de cassation libanaise a toutefois fait libérer dix-sept détenus provisoires dont le directeur de la sécurité du port de Beyrouth qui a aussitôt quitté le Liban. Il a également « inculpé » le juge Tarek Bitar pour « rébellion contre la justice » et « usurpation de pouvoir ». Les familles des victimes qui comptaient sur la justice pour mettre fin au règne de l'impunité ont exprimé publiquement leur détresse. Pour les ONG Human Rights Watch (HRW) et Amnesty International, il est « *clair que les autorités libanaises sont déterminées à faire obstruction à la justice* ».

Sans justice indépendante, le Liban ne pourra jamais se relever !